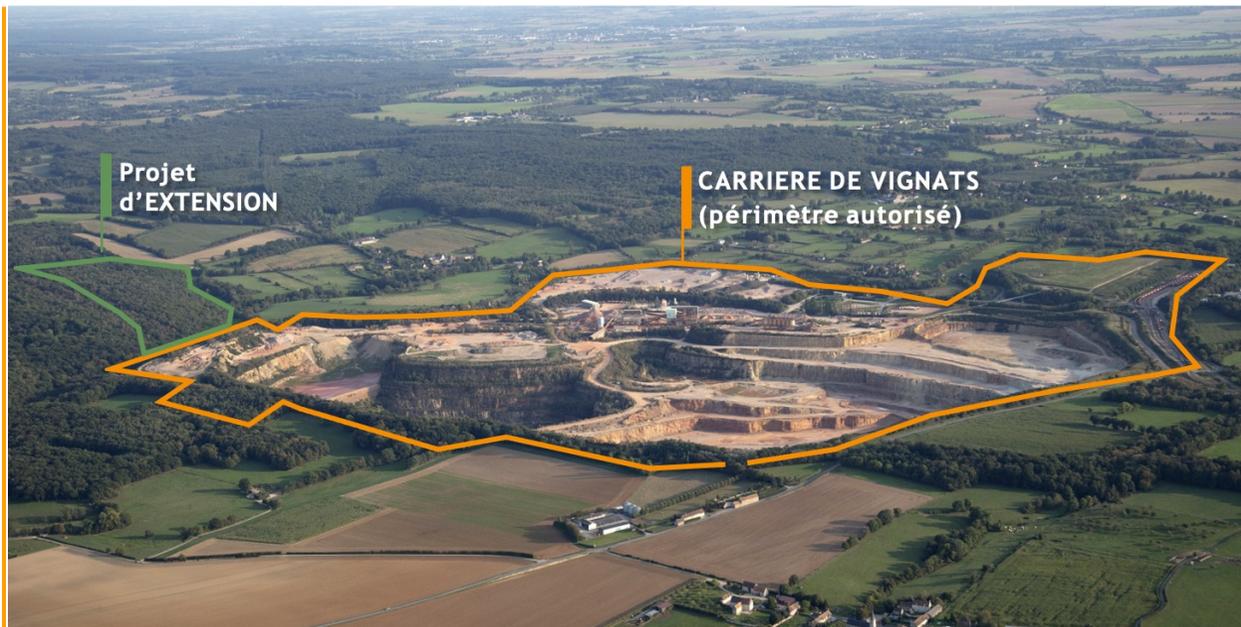


CARRIÈRES DE VIGNATS

Comité de suivi
des élus

12.06.2023



ORDRE DU JOUR



1

Le comité de suivi, une nouvelle instance de dialogue local

2

Rappels de la CLIS

3

Projet d'extension : où en sommes-nous ?

4

Concertation – les prochaines étapes

- > Mise en ligne du site internet
- > Ateliers : invitations
- > Ateliers : modalités

INTRODUCTION

Le 12 juin 2023 s'est tenu le premier comité de suivi , réunissant les maires des communes de Vignats, Brioux, Merri et Nécy. M. le Maire de Fourches, a également été convié mais n'était pas présent à cette première rencontre.

Cette nouvelle instance de dialogue local vient renforcer le dispositif existant actuellement, afin de permettre un travail rapproché dans le cadre du projet d'extension de la carrière.

Les échanges ayant eu lieu à l'occasion de cette réunion sont retranscrits directement dans les pages de la présentation projetée. Les éléments de compte-rendu, sont signalés par un rectangle orange « compte-rendu ».

Présents :

Élus : M. Bellanger, maire de Nécy - Mme Boisseau, maire de Merri - M. Dewaele, maire de Vignats -- Mme Geoffrey, maire de Brioux,

Carrières de Vignats : M. Colin, président de la société des carrières de Vignats – M. Bouron, responsable du foncier – M. Le Borgne, directeur d'exploitation.

Agence Tact : Thomas Muselier, président – Ayla Cunningham, consultante.

Absent : M. Leroy, maire de Fourches

An aerial photograph of a quarry in a rural landscape. The quarry is a large, multi-tiered excavation site with terraced walls, situated in a valley. The surrounding area is a mix of green fields, dense forests, and small villages. In the distance, rolling hills and wind turbines are visible under a clear sky. A large, bold orange number '1' is overlaid on the left side of the image.

1.

UNE NOUVELLE INSTANCE DE DIALOGUE LOCAL

DIALOGUE LOCAL, LES INSTANCES

La CLIS (Commission Locale d'Information et de Suivi)

- ▶ Un temps d'échange *annuel*, dédié au suivi de l'activité et de ses impacts
> Dernière rencontre le 6.04.2023

Avec le projet d'extension, cette **temporalité de rencontre nous paraît insuffisante**. Une nouvelle instance de suivi est donc proposée :

- ▶ Un comité de suivi des maires

Définition

Le comité de suivi est un *groupe de travail avec les élus* dans le cadre d'un projet.

Pour la carrière de Vignats, ce comité est composé des maires des communes de Vignats, Nécy, Merri, Fourches et Brioux.

Modalités

Rencontre lors des temps forts du projet : résultats des études, retour sur les premiers ateliers, etc.

Rôle et objectifs

- *Suivre le projet d'extension* : prochaines étapes, information des habitants, résultats des études, mesures de réduction des impacts, etc.
- Être observateur informé de la *démarche de concertation* engagée avec les riverains et habitants.

1. UNE NOUVELLE INSTANCE DE DIALOGUE LOCAL

Avec ce format, les équipes de la carrière souhaitent échanger plus régulièrement avec les élus locaux pendant la définition du projet d'extension. Ce renforcement des discussions est particulièrement indiqué car une série d'ateliers avec les riverains va être enclenchée.

Les échanges réguliers avec les maires permettront aux élus d'être informés de ce qui se passe sur leur territoire, mais également de signaler aux équipes de la carrière si les informations et temps de rencontre avec les riverains génèrent des frustrations, des incompréhensions, ou autre. Les carriers seront en mesure de modifier le dispositif proposé, pour être sûr qu'il intègre bien les préoccupations de chacun.

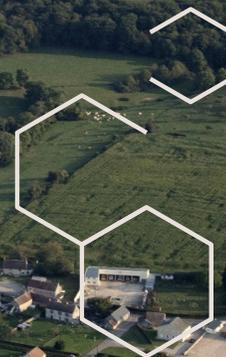
ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION

→ Les élus présents sont en accord avec la mise en place de cette instance, et avec la position qui leur est proposée dans le cadre de la concertation.



2.

RAPPELS CLIS 2023



RAPPEL CLIS 2023

Date

6 avril 2024

Ordre du jour

- Bilan de l'exploitation
- Les faits marquants
- Présentation du projet d'extension et du dialogue local associé
- Les mesures de réduction des impacts
- Perspectives 2023-2024

Points clés des échanges

- *Les efforts de la carrière en matière de maîtrise des impacts sont reconnus.*
 - Les impacts actuels sont connus, mais les impacts potentiels inquiètent.
- *L'intérêt de mener un dialogue local renforcé dans le cadre de l'extension est reconnu.*
 - Des échanges réguliers permettront d'apporter des éléments de réponse à tout le monde.
- *L'intégration paysagère de l'extension est un élément important pour tous.*
 - Plusieurs scénarios ont fait l'objet d'échanges : merlons paysagers, frange boisée.

2. RAPPEL CLIS 2023

Une synthèse des retours des riverains suite au porte-à-porte est faite. Certains des élus présents ont pu assister à cette présentation lors de la CLIS d'avril 2023, ce retour est donc présenté de manière succincte.

L'impact paysager de l'exploitation actuelle n'a pas été cité par les riverains. Cependant, concernant le projet d'extension, il constitue un sujet d'inquiétudes.

ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION

- **Il est surprenant de voir que certains impacts sont peu perçus.**
- **Beaucoup de personnes sont surprises de voir l'intérieur de la carrière, vu que l'intégration paysagère actuelle est bien réalisée.**



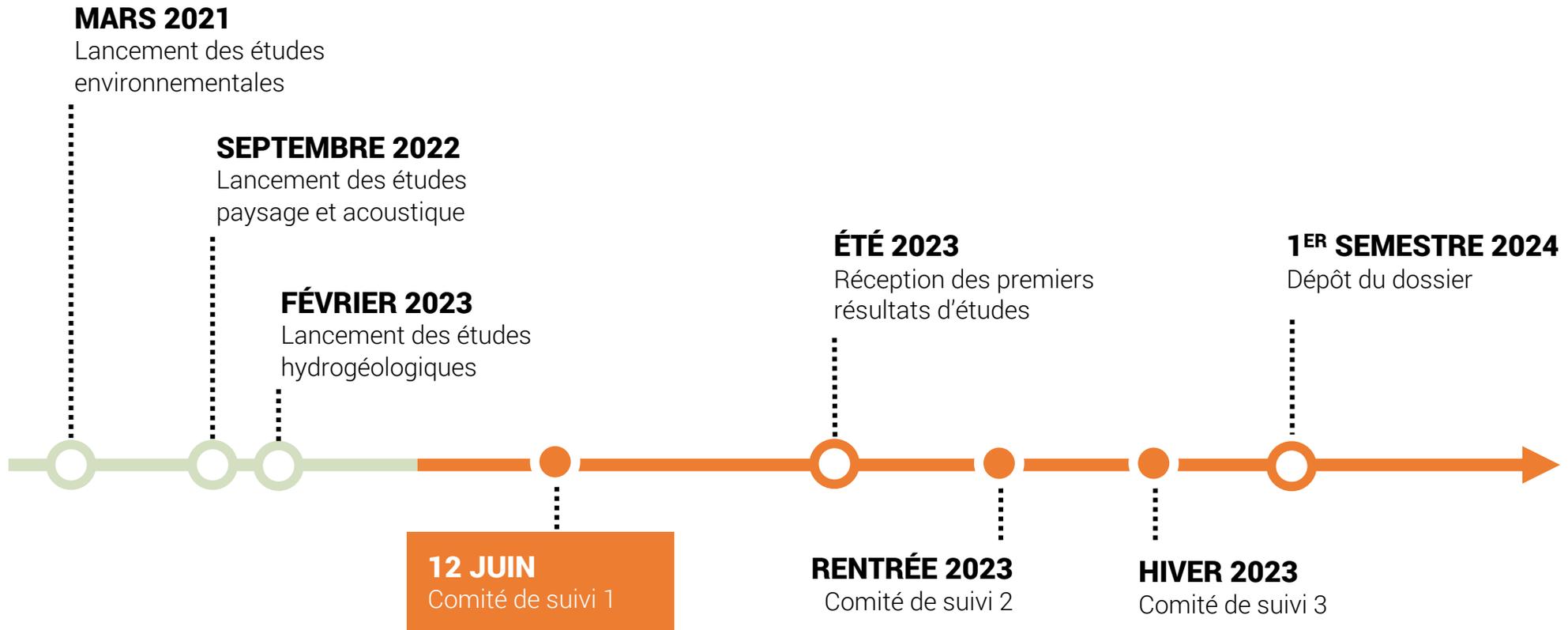
3.

PROJET D'EXTENSION :
OÙ EN SOMMES-NOUS ?



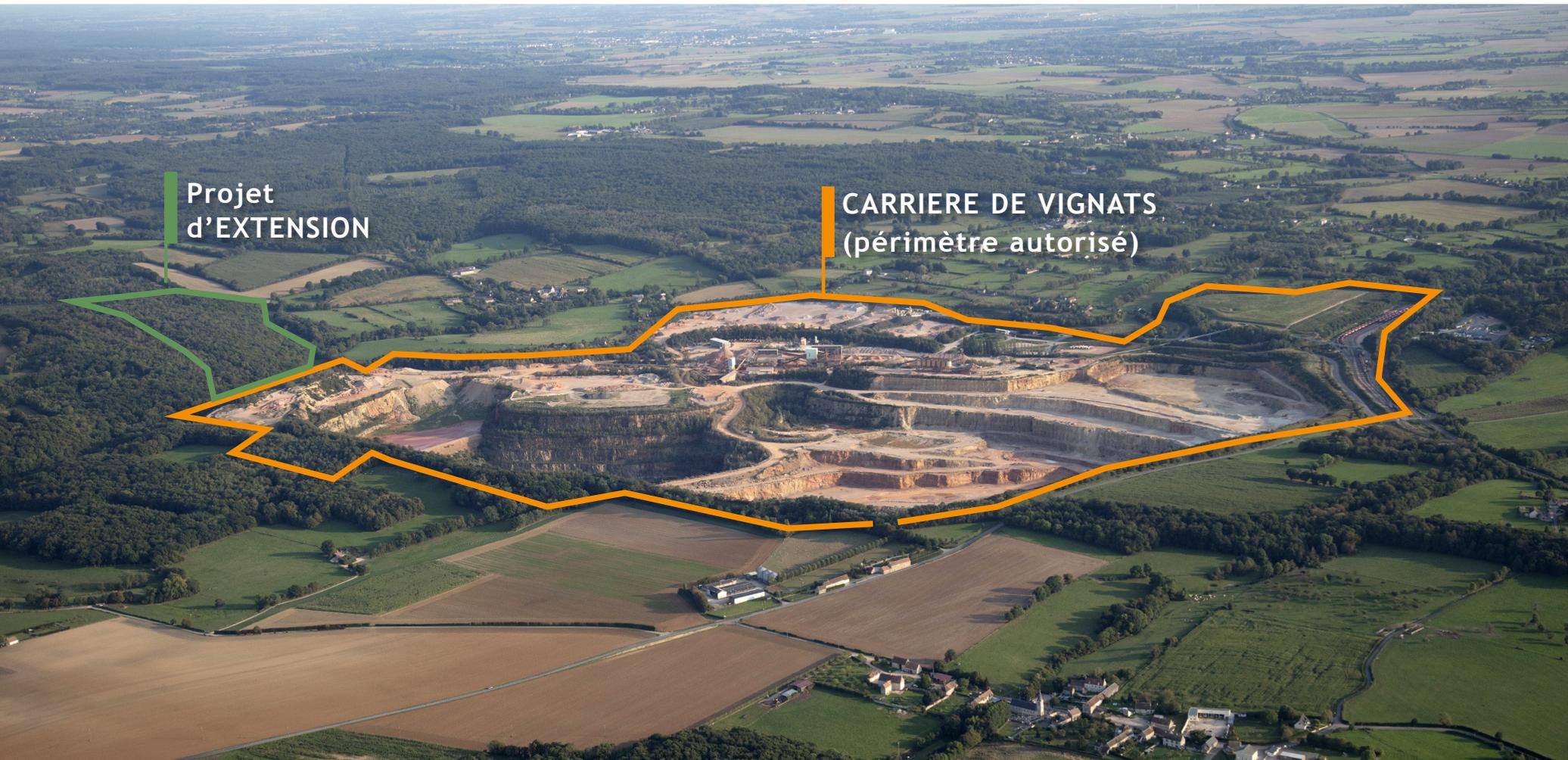
PROJET D'EXTENSION

OÙ EN SOMMES-NOUS ?



PROJET D'EXTENSION

RAPPEL DU PÉRIMÈTRE ÉTUDIÉ



Projet
d'EXTENSION

CARRIERE DE VIGNATS
(périmètre autorisé)

3. PROJET D'EXTENSION : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le projet d'extension d'une carrière rentre dans le cadre réglementaire strict de la procédure ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Ce cadre prévoit l'intervention des parties prenantes locales tardivement dans l'élaboration du projet : après le dépôt du dossier, et juste avant la décision préfectorale.

Les échanges prévus avec les élus et les habitants, en amont de ce temps réglementaire, doivent permettre de réaliser un projet prenant en compte les préoccupations des acteurs locaux. Le schéma présenté n'intègre pas la rencontre de cadrage avec les services de la DREAL, en mai 2023, que nous ajouterons pour les prochains échanges.

ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION

→ **Quels sont les premiers regards de la DREAL sur ce projet ?**

Lors des projets d'extension de carrière, le point de vigilance est lié aux enjeux de biodiversité. C'est le cas également pour ce projet, les services de la DREAL seront vigilants sur ce point.

→ **Y-a-t-il une association qui s'oppose à ce projet ? À Nécy, une association s'est créée en opposition au projet de méthanisation.**

Aujourd'hui, il n'y a pas d'association opposée à ce projet. Ces associations apparaissent souvent lorsqu'il n'y a pas de dialogue avec les acteurs du territoire.

3. PROJET D'EXTENSION : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La concertation avec les riverains doit permettre de désamorcer les éventuels sujets de tension. Notre souhait est d'ouvrir le dialogue au préalable afin de :

- 1. Apporter une information complète et régulière, pour lever les incertitudes et inquiétudes qui peuvent émerger lors de l'arrivée d'un tel projet.*
- 2. Concevoir un projet qui tient compte des préoccupations et souhaits des acteurs locaux, autant que faire se peut*
- 3. Mener un dialogue apaisé et de confiance avec le territoire.*

Pour la carrière de Vignats, il s'agit aussi de continuer sur la lignée des échanges qui existent déjà. Il y a une relation qui existe avec les riverains et les élus depuis longtemps. Sur le projet du Val d'Hazey, la concertation en amont a bien permis de déminer les sujets de tension.

À la fin du projet, c'est le sérieux des études et du dialogue local mené qui est déterminant.

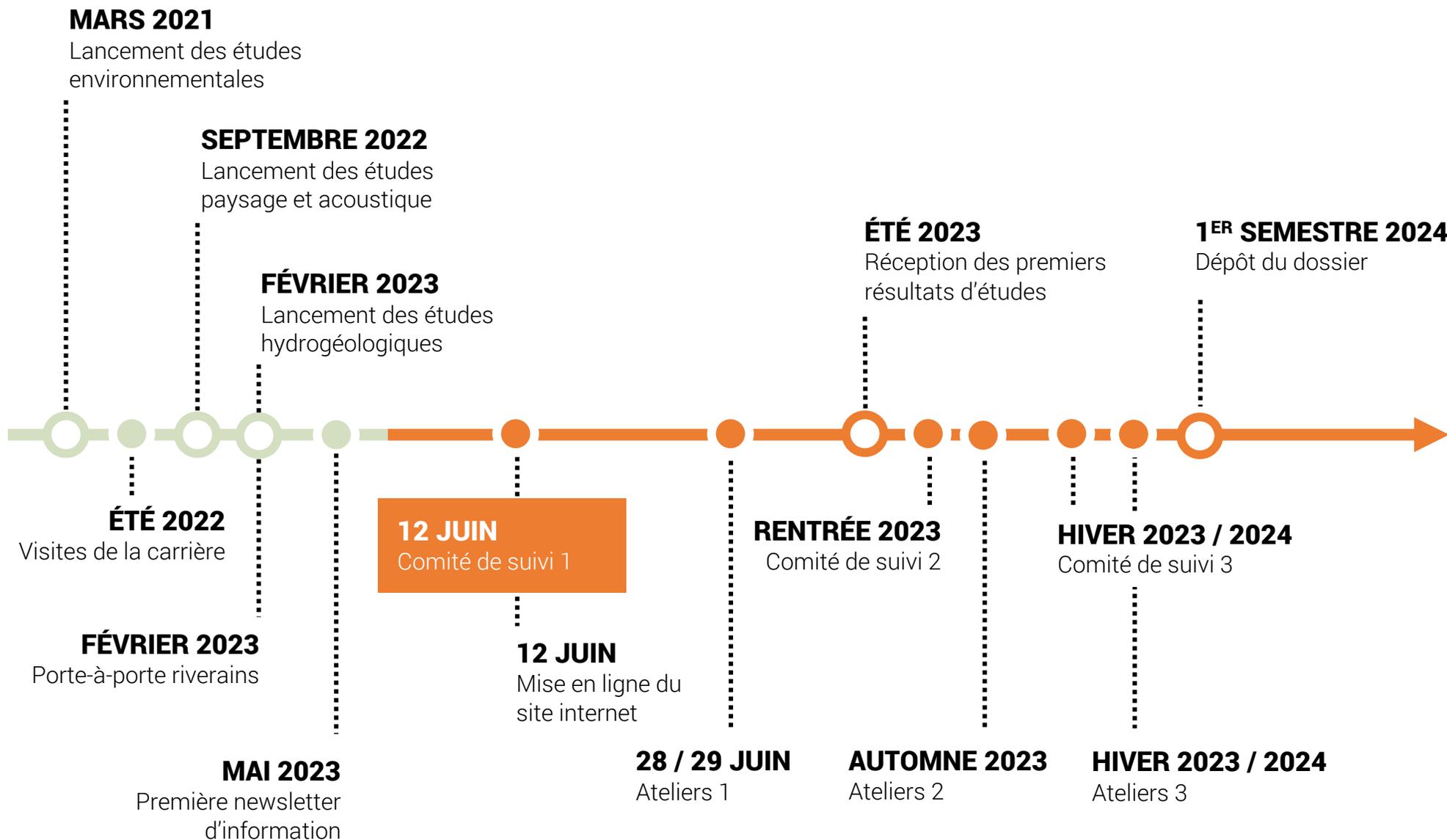
An aerial photograph of a quarry in a rural landscape. The quarry is a large, multi-tiered excavation site with terraced walls, situated in a valley. The surrounding area is a mix of green fields, dense forests, and small villages. In the distance, rolling hills and wind turbines are visible under a clear sky. A large orange number '4' with a dot is overlaid on the left side of the image.

4.

CONCERTATION, LES PROCHAINES ÉTAPES



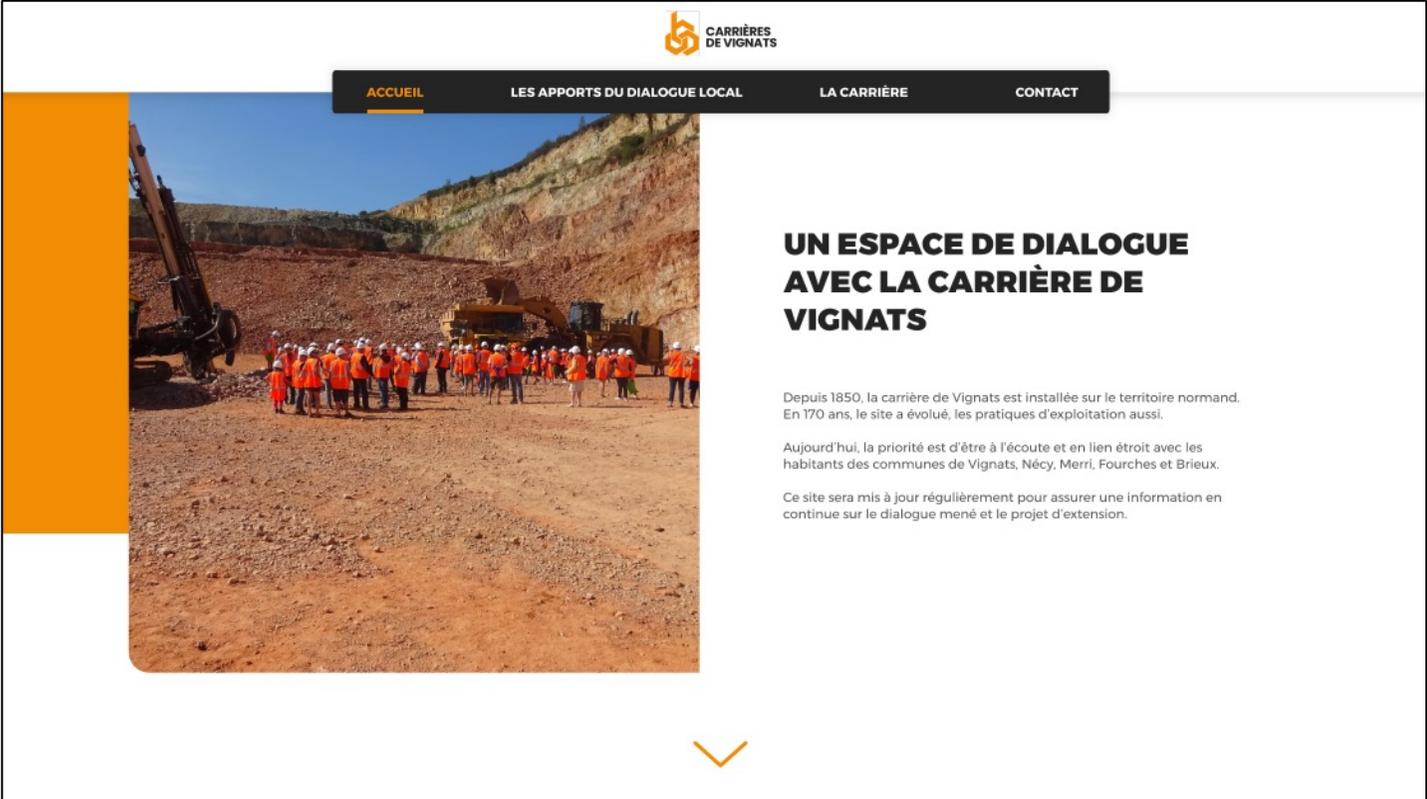
CONCERTATION : LES PROCHAINES ÉTAPES



CONCERTATION : LES PROCHAINES ÉTAPES

3.1 Site internet

Adresse : www.carrieresvignats-concertation.fr



The screenshot displays the website interface for 'CARRIÈRES DE VIGNATS'. At the top right is the logo, which consists of a stylized orange 'b' shape followed by the text 'CARRIÈRES DE VIGNATS'. Below the logo is a dark navigation bar with four white text links: 'ACCUEIL', 'LES APPORTS DU DIALOGUE LOCAL', 'LA CARRIÈRE', and 'CONTACT'. The 'ACCUEIL' link is underlined. The main content area features a large photograph of a quarry site with a group of workers in orange safety vests and white hard hats standing in a line. To the right of the photo, the heading 'UN ESPACE DE DIALOGUE AVEC LA CARRIÈRE DE VIGNATS' is displayed in bold black text. Below the heading, there are three paragraphs of text: 'Depuis 1850, la carrière de Vignats est installée sur le territoire normand. En 170 ans, le site a évolué, les pratiques d'exploitation aussi.', 'Aujourd'hui, la priorité est d'être à l'écoute et en lien étroit avec les habitants des communes de Vignats, Nécy, Merri, Fourches et Brioux.', and 'Ce site sera mis à jour régulièrement pour assurer une information en continue sur le dialogue mené et le projet d'extension.' At the bottom center of the page, there is a large orange downward-pointing arrow.

CONCERTATION : LES PROCHAINES ÉTAPES

3.2 Ateliers riverains : invitations

Diffusion des invitations



Par mail

Envoi d'une newsletter aux inscrits



Par courrier

Envoi d'une invitation aux riverains (contacts récupérés lors des visites de site et du porte-à-porte)

Un formulaire d'inscription



Commune de résidence
Nom prénom
Coordonnées

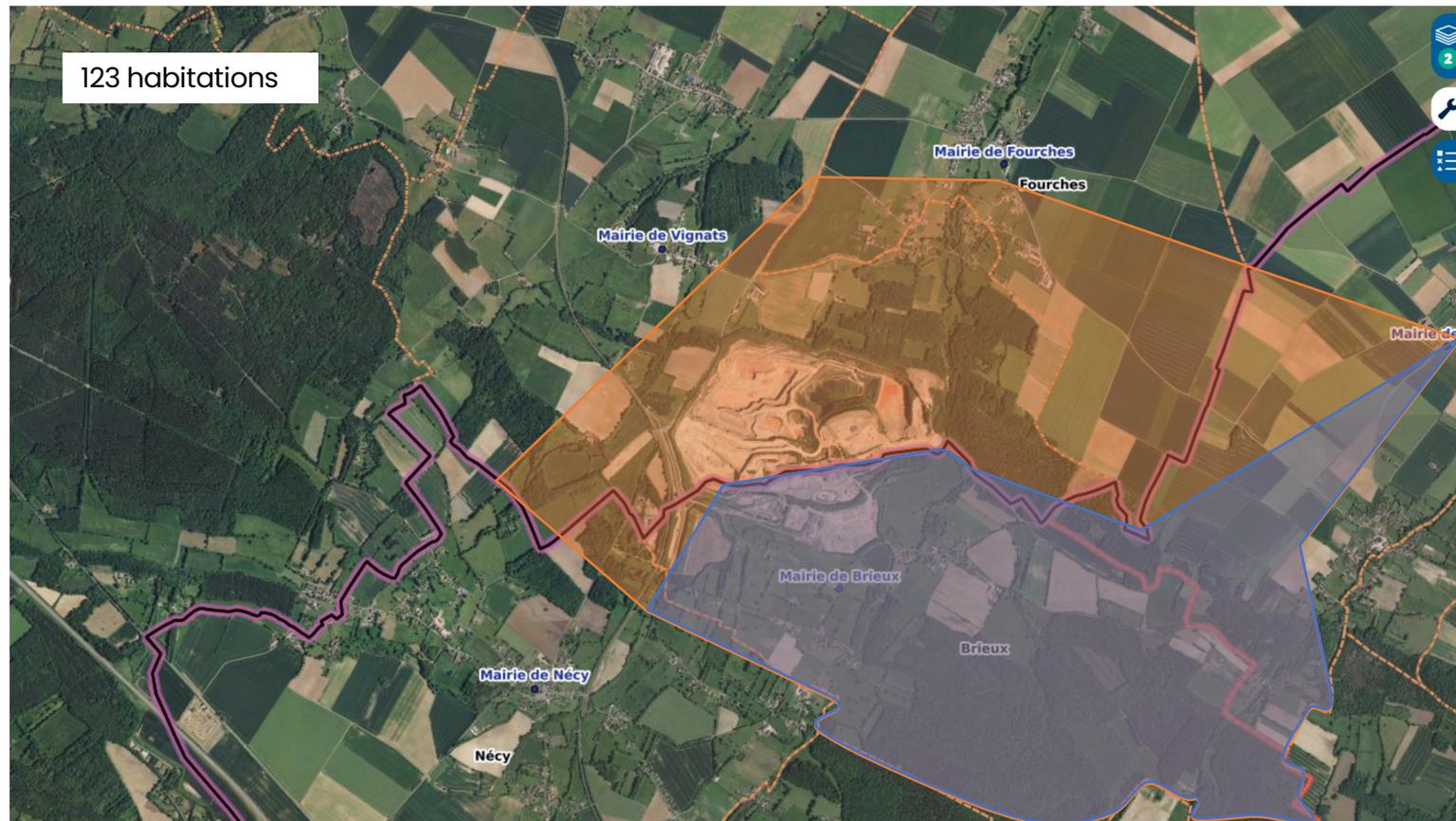


Accessible par... mail
téléphone

CONCERTATION : LES PROCHAINES ÉTAPES

3.2 Ateliers riverains : invitations

► Rappel du périmètre d'invitation



3.3 Ateliers riverains : modalités

Deux groupes

- ▶ *28 juin*, riverains de Brieux
- ▶ *29 juin*, riverains de Merri, Nécy, Fourches et Vignats

Un cycle d'ateliers

- ▶ Été, automne, hiver 2023 / 2024

Contenus

- ▶ Retours sur le porte-à-porte
- ▶ Cadre réglementaire
- ▶ Objectifs du cycle d'ateliers

Un temps d'échange privilégié avec les riverains du site actuel et de la potentielle extension

4. CONCERTATION : LES PROCHAINES ÉTAPES

Le lien du site internet sera diffusé via deux moyens : le courrier d'invitation aux ateliers et la newsletter d'information auquel sont inscrits les riverains les plus proches.

Les invitations pour les ateliers vont être envoyées à la suite de cette réunion. Les ateliers sont sur inscriptions car l'objectif est de d'avoir des groupes de taille raisonnable, permettant de travailler véritablement autour des thématiques identifiées. L'objectif est que les riverains reviennent aux différents ateliers et puissent monter en compétences sur le cadre légal dans lequel s'inscrit cette extension, afin de réunir les conditions pour des échanges qualitatifs.

ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION

→ **D'autres moyens de diffusion du site internet sont proposés par les mairies : panneau pocket, une brève dans le bulletin municipal.**

→ **Pourquoi les riverains de Briex sont séparés des autres riverains ?**

Les sujets de préoccupation sont différents pour les riverains de Briex, qui seront surement moins intéressés par les impacts liés au trafic routier, mais plus concernés par la gestion des impacts acoustiques et paysagers et vice-versa.

4. CONCERTATION : LES PROCHAINES ÉTAPES

→ Savez-vous combien de riverains viendront à peu près ?

C'est le premier atelier, à ce titre il est compliqué d'estimer le nombre de riverains qui se mobiliseront. Le nombre de personnes présentes aux visites, ainsi que les nombreux retours suite au porte-à-porte laissent présager que les riverains se mobiliseront pour ces ateliers.

→ Quand commenceront les travaux ?

Les travaux se feront en plusieurs phases. Le plan de phasage n'est pas encore défini, c'est l'un des sujets qui sera mis à la discussion avec les riverains et les élus, avant le dépôt du dossier.

→ Il y a des inquiétudes parmi les membres de la société des chasseurs de Vignats et de Fourches qui ont un plan de chasse à déposer à l'automne et qui ne peuvent pas se projeter sur la possibilité de chasser sur les terres concernées par l'extension l'année prochaine.

Lors des échanges sur le plan de phasage, nous garderons cet élément en tête pour pouvoir apporter une réponse au plus vite. Cela pose la question des usages dans et autour du site de l'extension. Avez-vous connaissance de certains usages pouvant être impactés par l'extension ?

→ A priori, le chemin ne fait pas partie d'itinéraire de randonnée utilisé par des associations ou autre, même si certains randonneurs s'y baladent régulièrement.

4. CONCERTATION : LES PROCHAINES ÉTAPES

Nous allons faire des recherches pour voir si certaines associations utilisent le site et nous prendrons contact auprès de l'association de chasse de Vignats pour les informer précisément du calendrier projeté.

→ Travaillez-vous avec des associations environnementales ? Il est possible qu'elles souhaitent suivre l'évolution des espèces sur site.

Le bureau d'étude Écosphère procède à un inventaire complet de la faune et de la flore présente dans et autour du site. L'environnement fait partie des sujets qui doivent être traités dans le dialogue local. Pour l'environnement, nous avons l'obligation de compenser tous les impacts sur le milieu naturel. Certaines compensations doivent intervenir en anticipation, pour laisser le temps aux écosystèmes de se reformer. À titre d'exemples :

- *Nous installons actuellement des cavernes à chiroptères sur un certain nombre d'arbres à proximité du site, cela de manière expérimentale avec notre bureau d'étude.*
- *Nous avons mené un projet visant à favoriser l'installation du grand rhinolophe (chiroptère). Pour cela, nous avons condamné un ancien bâtiment à côté de la Filaine, et avons installé des briques alvéolées au plafond. Cette opération a été supervisée par des écologues. Ce dispositif a également été mis en place dans le pont-cadre de notre ITE.*

4. CONCERTATION : LES PROCHAINES ÉTAPES

→ Plusieurs arbres ont été marqués cette semaine, et certains arbres ont fait l'objet de prélèvements. Les propriétaires des arbres l'ont signifié à la mairie, qui a signalé l'événement à la gendarmerie. Est-ce que vous êtes au courant de cela ?

Nos écologues réalisent actuellement des caves à chiroptères autour du site. Ils nous ont signalé ce matin des erreurs dans les arbres sur lesquels ils sont intervenus. Certains arbres n'appartenant pas à la carrière ont été impactés. Nous essayons d'identifier les arbres concernés et vous feront un retour sur le sujet.

Conclusion

Le comité de suivi se réunira à nouveau préalablement au deuxième atelier avec les riverains, à l'automne. Les modalités de rencontres sur le temps du lundi midi conviennent aux élus présents. La prochaine rencontre sera organisée pour garantir aux élus un délai de prévenance d'un mois.